



Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2020 concernant les plans de warrants proposés

Liège, Belgique, 7 août 2020 – 7:30 CEST – Mithra (Euronext Brussels: MITRA), une société dédiée à la santé féminine, annonce aujourd'hui la publication de sa convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) qui se tiendra le lundi 7 septembre 2020 à 14 heures (CEST), rue de l'Expansion 57 à Flémalle (Belgique).

Cette Assemblée Générale extraordinaire fait suite à l'Assemblée Générale extraordinaire qui s'est tenue le 22 juillet 2020 dernier et au cours de laquelle le *quorum* de présence requis pour certaines résolutions (à savoir, les résolutions visées aux points 3 à 5 de l'ordre du jour détaillé dans les documents sociaux annexés à la convocation) n'a pas été atteint. Elle est convoquée sur pied de l'article 7 :153 alinéa 3 du Code des sociétés et des associations.

L'ordre du jour de cette Assemblée portera principalement sur l'émission de deux plans de warrants dont un seul doit encore être soumis à l'approbation des actionnaires : (i) un plan de warrants au profit de LDA Capital Ltd, en vertu duquel un maximum de 690 000 warrants seront émis en application de la transaction annoncée par la Société le 24 avril 2020¹ dont l'émission a déjà été approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 22 juillet 2020, et (ii) un autre plan de warrants au profit d'actionnaires de référence ("Share Lending Warrants"), tel que détaillé dans les documents annexés à la convocation, pour un maximum de 300 000 warrants.

Les rapports spéciaux du conseil d'administration et du commissaire établis conformément aux articles 7:180, 7:191 et 7:193 du Code belge des sociétés et associations, la convocation à l'attention des détenteurs de titres, y compris tous les détails sur la manière de voter à cette assemblée et les documents relatifs à celle-ci sont disponibles sur le [site internet de la Société](#).

Pour plus d'information, merci de contacter:

Alexandra Deschner (IRO) : +32 490 58 35 23 - investorrelations@mithra.com

Carole Kousis (Presse) : +32 4 349 28 22 – press@mithra.com

À propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Ses trois produits candidats phares sont basés sur l'Estetrol (E4), un œstrogène natif unique : Estelle®, une nouvelle ère en contraception orale, PeriNesta®, le premier traitement oral complet ciblant la périménopause, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques complexes dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. Elle offre à ses partenaires un éventail complet de services en

¹ [Communiqué de presse Mithra](#), 24/04/2020

matière de recherche, de développement et de production au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde, Mithra compte quelque 250 collaborateurs et est basée à Liège, Belgique. www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.



Alertes
News

Inscrivez-vous à notre mailing list sur investors.mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

[Linkedin](#) • [Twitter](#) • [Facebook](#)